

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 12 (1973-1974)
Heft: 46

Rubrik: Vacances en Suisse, organisées par PRO JUVENTUTE : avis aux parents

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

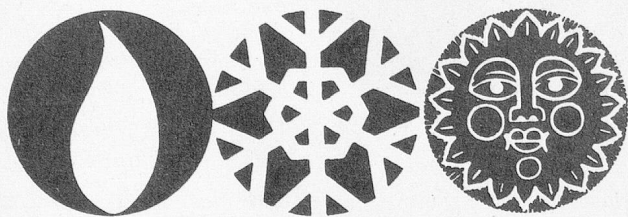
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A.S.B.L.

le val d'ucclle



Classes de neige - Vacances familiales et du troisième âge en Suisse

organise le

SAMEDI 10 MARS 1973

à 21 heures

au CENTRE CULTUREL D'UCCLLE
Rue Rouge 47 - Uccle

LE 2^{ème} BAL DES NEIGES DU VAL D'UCCLLE

sous le Haut Patronage de S.Exc. l'Ambassadeur de Suisse

Orchestre
THE MOONLINERS

Animé par
Georges PRADEZ et Monique DELANNOY
la charmante speakerine de la T.V.

avec en attraction, l'inimitable
EDOUARD CAILLAU

en invité d'honneur
Jean-Louis VAN HAMME, Luc BEYER et Philippe DASNOY
de la T.V.

ENTREE :
100 F (carte prise à l'avance)
150 F (au bureau - le jour du bal)

TENUE DE VILLE

Cartes en vente :

- soit au VAL D'UCCLLE, rue Rouge 2 (Château de Wolvendael)
1180 Bruxelles, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. 30
- soit au bureau de location du Centre Culturel d'Uccle, rue Rouge 47
- soit contre simple virement du montant des cartes + 10 F par carte
pour frais d'envoi au C.C.P. 182.935 de l'A.S.B.L. LE VAL D'UCCLLE à Uccle

Vacances en Suisse

organisées par
PRO JUVENTUTE
(Voir aussi article page XVII).

Avis aux parents

Comme les années précédentes, notre société se charge de prendre les inscriptions et d'organiser le convoi.

Le nombre de places gratuites réservées à notre colonie étant toujours plus limité, nous devons les réserver avant tout à des enfants de familles moins favorisées, et cela à titre provisoire et sans garantie, selon les offres.

Pour les enfants invités, la participation est illimitée (toujours à condition que l'enfant soit de nationalité suisse), mais nous insistons auprès des parents pour qu'ils veuillent bien participer aux frais de voyage, selon leurs possibilités.

PRO JUVENTUTE peut donner suite à la demande des parents désirant placer leurs enfants dans une colonie de vacances ou dans un home d'enfants. Dans ce cas également, il serait souhaitable qu'ils se proposent à participer aux frais, qui augmentent d'année en année, alors que les ressources diminuent.

Le départ aura lieu début juillet et le retour fin août, les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement. Les voyages auront lieu sous la garde de convoyeuses et les enfants seront conduits par celles-ci aussi près que possible de leur lieu de séjour.

Les FORMULAIRES d'inscription pourront être demandés à Madame Ernest WAHL, chaussée Romaine 644 - 1820 Strombeek-Bever - Téléphone (02) 78 52 27.

Le délai extrême pour les inscriptions est fixé au 25.3.1973.

Il ne sera pas adressé d'autre appel que celui-ci, et aucune demande ne pourra être acceptée après cette date.

Droit d'inscription PRO JUVENTUTE obligatoire : 100 FB par enfant.

Société Philhelvétique
de Bruxelles.